

KPMG S.A.  
Tour Eqho - 2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

S.A. au capital de 5 497 100 €  
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

S.A.S. au capital de 2 201 424 €  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Carmila**

Société Anonyme

25, rue d'Astorg  
75008 Paris

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 13 mai 2026  
treizième résolution

KPMG S.A.  
Tour Egho - 2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

## **Carmila**

Siège social : 25 rue d'Astorg, 75008 Paris

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 13 mai 2026 - Treizième résolution

A l'Assemblée générale de la société Carmila,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée générale, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % des actions composant le capital de votre société à la date de l'annulation, par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

A Paris-La Défense, le 27 mars 2026

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

✓ *Caroline Bruno-Diaz*

✓ *Nicolas Chy*

✓ *Emmanuel Proudhon*

✓ *Giraud*

Caroline Bruno-Diaz

Nicolas Chy

Emmanuel Proudhon

Sylvain Giraud

Associée

Associé

Associé

Associé